



UFC-QUE CHOISIR PAIMPOL LANNION

1, Rue André-Marie Ampère - 22300 LANNION

Tél. 0296466609

Courriel : contact@paimpol.ufcquechoisir.fr

Site : <http://paimpol.ufcquechoisir.fr>

Convocation à l'Assemblée Générale 2025 Exercice 2024

Vous êtes cordialement invité à participer aux travaux de notre assemblée générale

Vendredi 14 mars 2025 À LANNION Espace Sainte Anne (salle de conférence)

- ◆ Accueil du public à partir de 14h30
- ◆ 15h très précise : ouverture de l'assemblée générale

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités, Rapport financier
 - Élection du conseil d'administration
 - Fixation de la cotisation 2025
 - Projets et questions diverses
- ◆ 16H : **réunion publique** : Intervention de la **MCE** (Maison de la Consommation et de l'Environnement) qui animera une conférence débat «**Arnaques en tous genres, précautions pour les identifier et les éviter (Rénovation énergétique, assurance, banque ...)**».
 - ◆ Nous clôturerons cette rencontre par le pot des consommateurs (salle n°1, 1^{er} étage ascenseur).

La réunion est ouverte à tout public, dès 14h30. Toute personne peut assister à l'assemblée générale de notre association de consommateurs et prendre ainsi connaissance de ses activités. Quant aux thèmes traités à partir de 16h, ils intéressent l'ensemble du public. En conséquence nous vous demandons de faire largement connaître autour de vous la tenue de cette réunion et d'y inviter vos proches et vos connaissances.

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, adressez-nous un pouvoir à découper et adresser à :
UFC-QUE CHOISIR, 1 rue Ampère 22300 LANNION ou par mail.

POUVOIR

Nom Prénom : habitant la Commune de

N° d'adhérent :

Donne pouvoir à

De le/la représenter à l'Assemblée Générale 2025 de l'UFC-Que Choisir Paimpol-Lannion.

Date, signature précédé de la mention « bon pour pouvoir »

CANDIDATURE

Pour être éligible au conseil d'administration, les candidats doivent être adhérents de l'association locale depuis au moins un an au jour de l'assemblée générale et faire acte de candidature adressé au président huit jours avant l'assemblée générale.

M., Mmese porte CANDIDAT(E) au Conseil d'Administration

(Date, signature)